

*« Une stratégie d'achats responsables
au cœur de nos missions »*



SPASER

2026

2028

Schéma de promotion des achats publics socialement
et écologiquement responsables de Val Touraine Habitat

Édito _____ 3

Préambule _____ 4



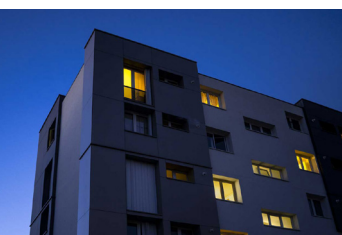
AXE
01 Des pratiques d'achat responsables _____ 5



AXE
02 Des achats au service de la solidarité et de l'inclusion _____ 8



AXE
03 Des achats publics accessibles _____ 11



AXE
04 Pilotage du SPASER _____ 13

Édito

Val Touraine Habitat porte une responsabilité majeure, celle de loger dignement, durablement et équitablement près de 7,1 % de la population d'Indre-et-Loire grâce à ses 24 000 logements.

Les missions d'intérêt général de l'office doivent être conduites en tenant compte des défis sociaux, économiques et environnementaux de notre époque. Le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) s'inscrit pleinement dans cette ambition.

Au travers de la commande publique, Val Touraine Habitat souhaite fixer des objectifs ambitieux en matière de transition écologique, de performance durable et de justice sociale.

L'achat durable et responsable a pour ambition de réduire les impacts de nos activités sur l'environnement et de renforcer la prise en compte du climat et de la biodiversité dans nos consultations

Enfin, ce schéma permet de confirmer notre engagement et notre contribution au développement de l'insertion professionnelle, aux respects des conditions de travail, à l'égalité des chances et au développement d'un tissu économique responsable.

Cette orientation stratégique d'achats est un outil d'amélioration continue, et une vision partagée avec nos partenaires, opérateurs économiques ainsi que les collaborateurs de Val Touraine Habitat.

Nous poursuivons ainsi notre mission d'intérêt général ensemble pour un habitat plus durable, plus solidaire et plus responsable.

Nadège Arnault
Présidente

Frank Nicol
Directeur général

Préambule

Le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) constitue, pour les organismes soumis au Code de la commande publique, un cadre stratégique visant à orienter l'achat vers une performance globale intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales.

Au-delà de l'obligation réglementaire prévue notamment par l'article L. 2111-3 du Code, le SPASER s'affirme comme un véritable outil de pilotage, permettant de faire de la commande publique un levier de transition écologique et sociale.

Dans un contexte marqué par les enjeux climatiques, la pression sur les ressources, l'évolution des besoins sociaux et les attentes citoyennes, ce document apporte une vision structurante pour orienter durablement les politiques d'achat.

À travers l'élaboration de son SPASER, Val Touraine Habitat réaffirme son engagement en faveur d'un achat responsable. Cette démarche implique de faire évoluer nos pratiques professionnelles, de repenser nos processus internes et d'élargir notre approche de l'achat, afin qu'il serve pleinement les missions de l'Office : répondre aux besoins des locataires, favoriser le bien-être et inscrire notre action dans un modèle durable.

La réussite de cette transformation repose sur une mobilisation collective. L'élaboration du SPASER associe étroitement les collaborateurs afin de construire une dynamique partagée et de garantir l'appropriation des objectifs.

Dans un cadre réglementaire de plus en plus exigeant, il devient indispensable de définir des objectifs clairs, mesurables et suivis dans une logique d'amélioration continue. En plaçant au cœur de sa stratégie la réduction de l'impact environnemental, la préservation des ressources, la performance énergétique, le soutien à l'économie locale et l'insertion professionnelle, Val Touraine Habitat fait de l'achat un levier structurant de transformation.

Le SPASER incarne un engagement fort, une opportunité de modernisation et un marqueur durable de notre gouvernance pour les années à venir.

AXE

01

DES PRATIQUES D'ACHAT RESPONSABLES

Cet axe traduit une ambition forte : réduire notre impact environnemental en privilégiant l'économie circulaire, les produits responsables et la sobriété des consommations. En intégrant des exigences environnementales systématiques, en développant le réemploi et en limitant les déchets comme les déplacements, il renforce un modèle d'achat plus durable et exemplaire.



«Les 3 Guigniers» - Monts

1

Objectif: Favoriser l'économie circulaire

Action : Privilégier, dans la mesure du possible, l'achat de biens issus du réemploi ou de la réutilisation.

Indicateur : Montant des dépenses annuelles consacrées à l'achat de biens issus du réemploi ou de la réutilisation.

Action : Donner une seconde vie à nos biens inutilisés (meubles, matériels, véhicules...) : dons, ventes aux enchères.

Indicateur : Montant annuel des recettes perçues au titre des ventes aux enchères et nombre de dons.

2

Objectif: Privilégier l'achat de produits écolabellisés

Action : Exiger, à chaque fois que cela est possible, l'intégration de produits écolabellisés dans nos marchés.

Indicateur : Nombre de marchés intégrant cette exigence.

3

Objectif: Consommer de manière raisonnée

Action : Réduire la consommation interne de papier de 5 % sur une période de 12 mois, en favorisant la dématérialisation, l'optimisation des impressions et la sensibilisation des collaborateurs.

Indicateur : Volume annuel en quantité de nos achats de papier.

4

Objectif: Baisser l'empreinte carbone

Action : Intégrer un diagnostic de réemploi avec tri sur site par un opérateur habilité dans certains marchés de réhabilitation ou de démolition de bâtiment.

Indicateur : Quantité de matériaux identifiés comme réemployables.

Action : Mettre en œuvre dans nos marchés publics un critère visant à ce que les entreprises et les prestataires limitent leurs déchets (notamment en termes d'emballage) et/ou les valorisent (avec justification).

Indicateur : Nombre de marchés intégrant un critère visant à ce que les entreprises et les prestataires limitent leurs déchets et/ou les valorisent.

Action : Développer le recours aux matériaux recyclés dans les opérations de travaux.

Indicateur : Nombre de marchés de travaux intégrant une clause ou une exigence relative à l'utilisation de matériaux recyclés.

Action : Veiller à limiter les déplacements liés à l'exécution des marchés, notamment en favorisant le recours à la visioconférence lorsque cela est possible et en encourageant l'utilisation de modes de déplacement doux ou à faibles émissions par les prestataires, lorsque cela est adapté au type de prestation.

Indicateur : Nombre annuel de marchés intégrant une clause visant à limiter les déplacements liés à leur exécution, incluant le recours à la visioconférence et/ou l'utilisation de modes de déplacement doux ou à faibles émissions.

Action : Sensibiliser les collaborateurs à l'écoconduite.

Indicateur : Nombre de participants annuels ayant été sensibilisés à l'écoconduite.

AXE

02

DES ACHATS AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INCLUSION

Cet axe renforce une commande publique plus responsable en garantissant l'égalité professionnelle, en favorisant l'insertion et en soutenant l'économie sociale et solidaire. Il vise aussi à mieux prendre en compte les locataires en site occupé et à intégrer les enjeux environnementaux dans nos consultations.



Festival «Mur sur Loire» – Saint-Pierre-des-Corps

1

Objectif: Renforcer la prise en compte de l'égalité professionnelle femmes-hommes

Action : Demander, dans le cadre des consultations présentant un enjeu significatif, aux soumissionnaires de communiquer leur index d'égalité professionnelle, lorsque celui-ci est applicable, ainsi que les éléments justificatifs associés.

Indicateur : Nombre de marchés intégrant cette clause.

2

Objectif: Favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi

Action : Intégrer des heures d'insertion dans nos marchés.

Indicateur : Nombre d'heures d'insertion sociale prévisionnelles intégrées annuellement dans nos marchés.

Action : Développer les marchés réservés aux structures relevant de l'économie sociale et solidaire.

Indicateur : Nombre de marchés réservés notifiés, ainsi que le nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire attributaires des marchés hors dispositifs de marchés réservés.

3

Objectif: Renforcer la prise en compte des locataires dans le cadre des opérations de travaux en site occupé

Action : Intégrer, lorsque cela s'avère pertinent, un critère spécifique d'évaluation de l'organisation du chantier visant à limiter les nuisances générées lors des travaux en site occupé.

Indicateur : Nombre de marchés intégrant un critère d'évaluation de l'organisation du chantier visant la réduction des nuisances en site occupé.

4

Objectif: Adapter nos cahiers des charges pour y intégrer les enjeux de développement durable

Action : Développer dans nos consultations les variantes «environnementales».

Indicateur : Nombre de consultations intégrant la possibilité de répondre avec une variante «environnementale» et pour ces consultations, nombre de marchés attribuées en retenant l'offre variante.



AXE 03

DES ACHATS PUBLICS ACCESSIBLES

Cet axe met en avant des leviers visant à simplifier l'accès des PME à la commande publique et à rendre nos besoins plus lisibles.



«Quai de Loire» - Montlouis-sur-Loire

1

Objectif: Faciliter l'accès des TPE/PME à nos consultations

Action : Allotir au mieux nos marchés (lots géographiques et/ou techniques).

Indicateur : Nombre total annuel de consultations alloties sur le nombre total de consultations publiées.

Action : Maintenir nos conditions favorables à l'octroi des avances.

Indicateur : Montant de l'avance versée pour les marchés y ouvrant droit.

Action : Prévoir dans certains de nos marchés des clauses de révision des prix adaptées à la conjoncture économique.

Indicateur : Nombre de marchés prévoyant une clause de révision.

2

Objectif: Faciliter la relation fournisseur

Action : Fixer des délais de réponse suffisants dans nos consultations en veillant à ce que la période de publication soit pertinente (éviter les périodes de vacances).

Indicateur : Délai moyen de réponse à nos consultations par type de procédures : marchés publics à procédure adaptée et appels d'offres.

3

Objectif: : Renforcer la mutualisation des achats

Action : Étudier l'intérêt du recours aux centrales d'achat à même de répondre à ces besoins.

Indicateur : Nombre de marchés ayant fait l'objet d'un achat via une centrale d'achat.

AXE 04

PILOTAGE DU SPASER

Cet axe vise à renforcer la transparence, à développer les compétences internes en achat durable et à assurer le suivi du schéma.



«Marin la Meslée» - Tours

1

Objectif: Sensibiliser les services à l'achat durable, responsable et local

Action : Informer et sensibiliser les services acheteurs à tous les objectifs/ actions inscrits dans le SPASER, et en matière de développement durable de manière générale.

Indicateur : Nombre de collaborateurs formés et/ou sensibilisés à l'achat durable et/ou responsable et nombre de communications sur le SPASER réalisées en interne.

2

Objectif: renforcer la transparence vis-à-vis des entreprises

Action : Procéder à la diffusion du calendrier prévisionnel des consultations et prévoir, le cas échéant, l'organisation de réunions d'information à destination des prestataires.

Indicateur : Programme prévisionnel des achats publié sur le site internet : oui / non.

Action : S'engager à informer régulièrement les opérateurs économiques sur les évolutions du SPASER et sur toute information utile à sa bonne compréhension, afin de renforcer la transparence et faciliter l'appropriation des objectifs d'achats responsables.

Indicateur : Nombre d'actions d'information réalisées auprès des opérateurs économiques sur le SPASER.

3

Objectif: : assurer le suivi du schéma

Action : Organiser une réunion annuelle de suivi des indicateurs du SPASER réunissant les directions concernées, afin de présenter l'état d'avancement, analyser les écarts, partager les difficultés rencontrées et convenir des actions correctives à engager pour l'année suivante.

Indicateur : Tenue d'une réunion annuelle de suivi des indicateurs du SPASER (oui / non).



«La Taille aux Renards» - Montbazou

Le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) de Val Touraine Habitat a été approuvé lors du Conseil d'administration du 15/06/2026. Il entre en application au : 16/06/2026 pour la période 2026/2028.

Amandine Moné, Responsable du Service de la commande publique remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce schéma.

Conception graphique : Apolline Hélias – DCRM VTH
Crédits photos : Maxime Tschanturia, Caroline Gash, Benjamin Dubuis



Siège social, 7 rue de la Milletière - 37080 Tours Cedex 2
Tél. 02 47 87 15 15
contact@valtourainehabitat.fr

Direction de la communication - Avril 2026

www.valtourainehabitat.fr
www.valtourainehabitat-vente.fr



Val Touraine Habitat est certifié ISO 9001:2015.

